



ESPACE MATTHIEU CÔTE

236 Route des Fonts du Pouzin
07250 Rompon

**expo
2024-2025**

CANDIDATURE POUR EXPOSER À "SI LES VACHES AVAIENT DES AILES"



Avant d'envoyer votre dossier, merci de prendre connaissance de la philosophie de notre association et des conditions d'exposition.

"Si les vaches avaient des ailes" est un café-concert associatif qui conjugue convivialité, découverte artistique et promotion de produits locaux dans un espace intime et chaleureux.

Outre une programmation musicale qui met à l'honneur les auteurs-compositeurs de la scène francophone au rythme de deux concerts par mois, l'association propose des soirées de théâtre d'impro ou de "piano chantant", et des expositions d'art contemporain, d'artisanat d'art et de dessin satirique.

"Si les vaches avaient des ailes" organise également la distribution hebdomadaire de paniers bio et accueille l'activité d'associations locales (cours de couture, yoga pour enfants...)



**candidature à envoyer
avant le 10 février 2024**

Mail : expo@silesvachesavaientdesailes.org - Tél : 07 67 17 57 59

 [silesvachesavaientdesailes](https://www.facebook.com/silesvachesavaientdesailes)



ESPACE MATTHIEU CÔTE

236 Route des Fonts du Pouzin
07250 Rompon

LES EXPOSITIONS

Fermé pendant la période estivale, "Si les vaches avaient des ailes" propose une exposition par mois, de septembre à juin.

LA SÉLECTION

> Elle est assurée par une équipe de bénévoles, composée d'artistes et d'amateurs. Les critères de sélection portent sur l'originalité de la démarche, la maîtrise des techniques, la cohérence du travail, quelles que soient les écoles, les tendances, et les disciplines.

> **Veillez à fournir un dossier pdf présenté comme suit :**

- CV ou parcours de l'artiste
- le projet d'exposition adapté au lieu
- 10 photos de votre travail

=> à nous faire parvenir :

- par mail à expo@silesvachesavaientdesailes.org
- ou par une plateforme du type wetransfer, GrosFichiers...
- ou par voix postale au **236 route des fonts du Pouzin 07250 Rompon**

LES ESPACES D'EXPOSITION

Le lieu offre deux espaces distincts, intérieur et extérieur (voir photos en fin de document).

> **La salle de spectacle**, pourvue d'équipements type cimaise et d'éclairages adéquats

surface : deux murs d'environ 5m linéaires chacun

> **Une cour extérieure** dotée d'alcôves éclairées, pour des sculptures ou des toiles/photos pas trop fragiles, moins fréquentée par temps froid ou pluvieux...

surface : 1 grande alcôve (mur de 5,7 m) + 2 petites alcôves (1,46 m et 1,28m)
+ quelques bouts de mur non protégés de la pluie...

LES DATES ET LES HORAIRES

> L'expo est visible aux horaires d'ouverture du bar :

Jeu 17h30 - 22h / Ven 17h30 - 22h / Sam 17h30 - 22h, et sur rendez vous.

> L'expo dure 3 semaines environ, vernissage le premier vendredi du mois.

> L'accrochage et le décrochage sont assurés par l'artiste, avec l'aide d'un bénévole : l'artiste s'engage à rendre la salle comme il l'a trouvée.

> Les bénévoles gèrent l'accueil du public aux heures d'ouverture du bar et lors des événements, mais la présence de l'artiste est toujours appréciée !



ESPACE MATTHIEU CÔTE

236 Route des Fonts du Pouzin
07250 Rompon

VERNISSAGE

- > L'artiste s'engage à être présent lors de la soirée d'inauguration de l'exposition.
- > Le vernissage est pris en charge par l'association (boissons et grignotage). Au-delà de la quantité prévue, le bar prend le relais avec consommations payantes.
- > Libre à l'artiste d'apporter en plus sa touche personnelle et ses spécialités !

PARTICIPATION

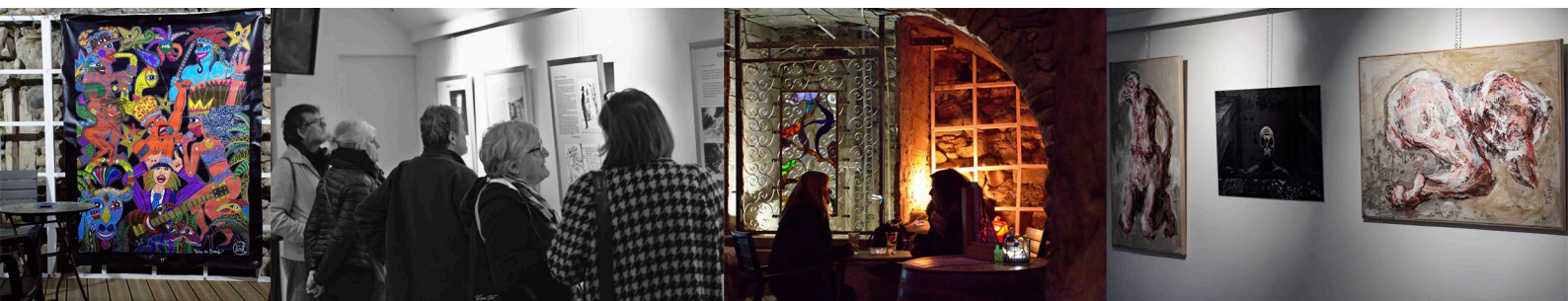
- > Aucun droit d'accrochage ni aucun pourcentage sur les ventes d'œuvres ne vous sera demandé, mais une adhésion à l'association "Si les vaches avaient des ailes" : prix libre à partir de 1 €.
- > L'association contracte une assurance pour une valeur de 20 000 € pour le temps de l'exposition.
- > Le transport des œuvres est à la charge de l'artiste.
- > Possibilité d'hébergement "chez l'habitant".

LA COMMUNICATION

- > Une plaquette de la programmation de "Si les vaches avaient des ailes" est éditée tous les trimestres (entre 5 000 et 7 500 exemplaires) et distribuée dans tous les lieux stratégiques alentour (Ardèche - Drôme). Y figureront la photo de l'une de vos œuvres et un texte de quelques lignes présentant votre démarche.
 - > Un teaser vidéo est réalisé chaque mois, avec un diaporama de 5 à 10 photos environ pour présenter l'expo.
 - > L'association est très active sur les réseaux sociaux (type Facebook) et diffuse un communiqué à la presse locale (presse écrite, en ligne, radio...)
- => L'édition, la distribution et l'envoi d'affiche ou de carton d'invitation sont à la charge de l'artiste s'il souhaite compléter la promotion de son exposition.

La réception de votre appel à candidature implique que vous avez pris connaissance des conditions précitées, et que vous les acceptez en cas d'admission à la sélection.

L'équipe de "Si les vaches avaient des ailes"



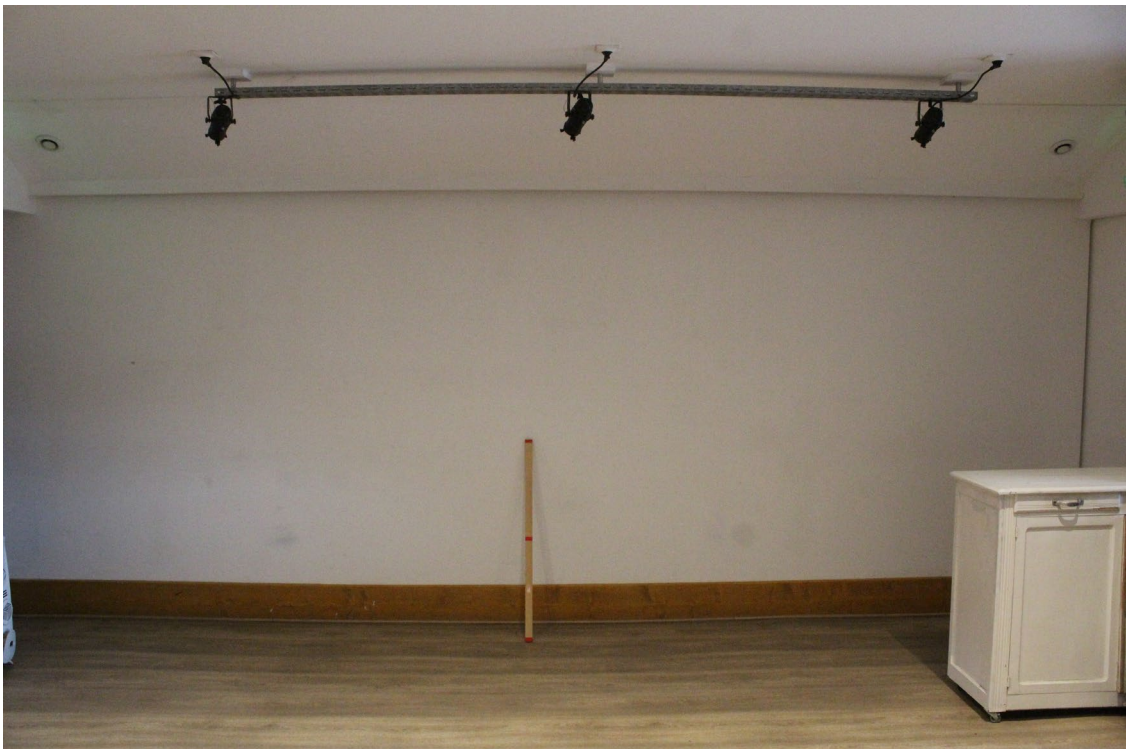
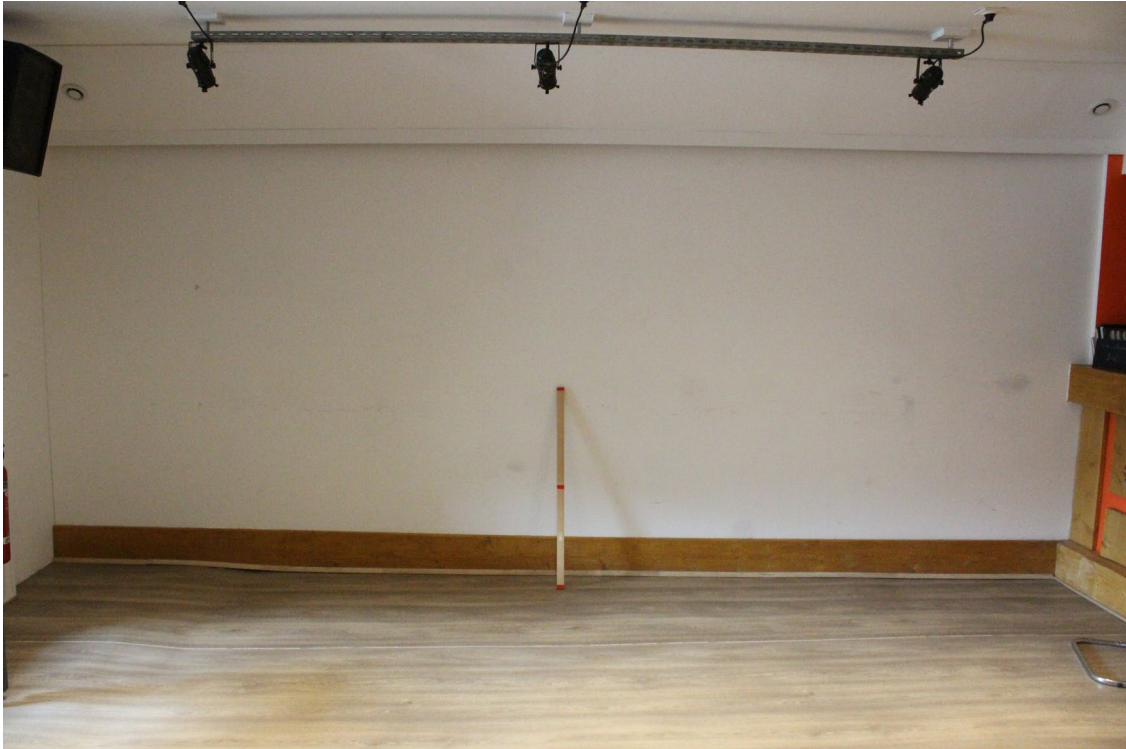


Intérieur

ESPACE MATTHIEU CÔTE

236 Route des Fonts du Pouzin
07250 Rompon

Le tuteur en bois représente 1m





ESPACE MATTHIEU CÔTE

236 Route des Fonts du Pouzin

07250 Rompon

Extérieur

Le tuteur en bois représente 1m



Mail : expo@silesvachesavaientdesailes.org - Tél : 07 67 17 57 59

[f silesvachesavaientdesailes](https://www.facebook.com/silesvachesavaientdesailes)